DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

MSCI EMU ESG Filtered Min TE, un compartiment de BNP PARIBAS EASY, action : UCITS ETF Capitalisation (LU1291098827)
Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg (« BNPP AM Luxembourg »)
Site Internet : https://www.bnpparibas-am.com
Appelez le +352-XXXXXX pour de plus amples informations.
La Commission de Surveillance du Secteur Financier («~ ») est responsable de la supervision du Produit et de BNPP AM Luxembourg.
Date de production du document d'informations clés : 01/01/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) qualifié de fonds indiciel coté (ETF). Il est constitué sous la forme d'un compartiment de BNP PARIBAS EASY, une société d'investissement à capital variable (SICAV) régies par les dispositions de la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 (la « Loi 2010 ») relative aux organismes de placement collectif ainsi que par la directive OPCVM 2009/65.

Durée

Ce Produit n'a pas de date d'échéance.
BNPP AM Luxembourg n'est pas autorisé à résilier le Produit unilatéralement. Le Conseil d'administration de la SICAV a le pouvoir de décider de la fusion, de la scission, de la liquidation ou de la clôture du compartiment. En outre, la SICAV peut être liquidée sur décision d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Objectifs

Le Fonds est un fonds indiciel géré passivement.
Le Fonds cherche à répliquer (avec un écart de suivi* maximum de 1 %) la performance de l'indice MSCI EMU ESG Filtered Min TE (NTR) (l'Indice) en investissant dans les actions émises par des sociétés composant l'Indice, tout en respectant les pondérations de l'Indice (réplication totale), ou dans un échantillon d'actions émises par des sociétés composant l'Indice (réplication optimisée).
Lors d'un investissement dans un échantillon d'actions, l'écart de suivi du Fonds peut être plus élevé.
L'Indice est composé de sociétés de la zone euro sélectionnées sur la base d'une notation environnementale, sociale et de gouvernance d'entreprise (ESG) (opportunités environnementales, pollution et déchets, capital humain, gouvernance d'entreprise, etc.) et sur la base de leurs efforts pour réduire leur exposition au charbon et aux combustibles fossiles non conventionnels, tout en minimisant l'écart de suivi par rapport à l'indice parent, l'indice MSCI EMU. Par conséquent, les sociétés actives dans des secteurs ayant un impact ESG négatif potentiellement élevé, les sociétés ayant commis d'importantes violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et les sociétés impliquées dans de graves controverses liées aux critères ESG sont exclues de l'Indice.
Le type d'approche utilisé ici est « Best-in-Universe » (type de sélection ESG consistant à donner la priorité aux émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier, quel que soit leur secteur d'activité, et à accepter les biais sectoriels, étant donné que les secteurs considérés comme plus vertueux dans l'ensemble seront plus fortement représentés). La stratégie extra-financière de l'Indice peut comporter des limites méthodologiques telles que le risque lié à l'investissement ESG ou le rééquilibrage de l'Indice. De plus amples informations sur l'Indice, sa composition, son calcul et les règles de contrôle et de rééquilibrage périodiques, ainsi que sur la méthodologie générale commune à tous les indices MSCI, figurent sur le site Internet www.msci.com.

* L'écart de suivi est un indicateur de risque qui mesure l'écart entre la performance d'un fonds et celle de son indice.
Les revenus sont réinvestis de manière systématique.
Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg), comme indiqué dans le prospectus.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs de détail qui n'ont ni expertise financière ni connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 5 années.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS, Luxembourg Branch
- Ce document d'informations clés décrit un compartiment de la SICAV BNP PARIBAS EASY. D'autres informations sur le compartiment figurent dans le prospectus et les rapports périodiques de la SICAV. En vertu de la Loi de 2010, l'actif et le passif des différents compartiments de la SICAV sont ségrégués.
- De plus amples informations concernant le Produit, y compris les derniers prospectus, document d'informations clés, valeurs nettes d'inventaire ainsi que les derniers cours d'actions publiés, rapport annuel et description d'investissement, peuvent être obtenues, sans coûts, en anglais, auprès de BNPP AM Luxembourg ou en ligne sur le site https://www.bnpparibas-am.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 5 années.
Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre Produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des Actions, dont la valeur peut fluctuer considérablement. Ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme.
Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.
Autre risque matériellement pertinent pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :
- Risque opérationnel de l'OPCVM

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.
Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 années Exemple d'investissement : 10.000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 années
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	3.084,09 EUR -69,16%	1.475,85 EUR -31,80%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	7.699,86 EUR -23,00%	6.363,95 EUR -8,64%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10.051,6 EUR 0,52%	12.754,37 EUR 4,99%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	13.629,51 EUR 36,30%	16.360,8 EUR 10,35%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2012 et 2022.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM LUXEMBOURG N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

La SICAV est constituée en tant qu'entité distincte de BNPP AM Luxembourg. En cas de défaillance de BNPP AM Luxembourg, les actifs du Produit/SICAV, détenus par une Banque dépositaire, ne seraient pas affectés.
En cas de défaut de la Banque dépositaire, le risque de perte financière du Produit/SICAV est atténué par la séparation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit/SICAV.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Si le Produit est utilisé dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou d'un contrat de capitalisation, les coûts présentés n'incluent pas les éventuels coûts liés à ces contrats.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 années
Coûts totaux annuels	608,97 EUR	170,67 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	6,10%	1,50%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,94% avant déduction des coûts et de 6,43% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Vous pouvez payer moins dans certains cas. Renseignez-vous auprès de votre conseiller financier.	300 EUR
Coûts de sortie	Les coûts de sortie indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Vous pouvez payer moins dans certains cas. Renseignez-vous auprès de votre conseiller financier.	291 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Le montant est basé sur les coûts passés calculés au 30/06/2022.	14,55 EUR
Coûts de transaction	Le montant représente la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	3,42 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 EUR

Les conversions sont interdites.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit.
Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg), comme indiqué dans le prospectus.
Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit.
En outre, les ordres de souscription ou rachat des investisseurs pourront faire l'objet d'un prélèvement anti-dilution (de maximum 0.25% pour la souscription et de maximum 0.05% pour la sortie) versé au compartiment afin de couvrir les coûts de transaction.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous êtes invité à contacter votre gestionnaire des relations clients habituel qui vous a conseillé le Produit. Vous pouvez également contacter BNPP AM Luxembourg, comme décrit sur le site Internet www.bnpparibas-am.lu (Note de bas de page «de gestion des réclamations~ »), en écrivant à BNPP AM Luxembourg - Services Client - 10, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous :
  (1) Cliquez sur https://www.bnpparibas-am.lu (2) Dans la page d'accueil, allez dans « Luxembourg » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds » (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain par an sur une période de 10 ans maximum en fonction de la durée d'existence de votre Produit.